



Paris, lundi 18 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01835

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Exercice (autres que militaires) (Entraînements et formations ACSA de la protection civile de Paris)**SEINE - PARIS****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 29/03/2024 de 19:00 à 23:00o **Seine dans Paris**

entre les pk 166.000 et pk 167.000 (pont de Bercy)

- le 05/04/2024 de 19:00 à 23:00o **Seine dans Paris**

entre les pk 166.000 et pk 167.000 (pont de Bercy)

Commentaire :

Mesdames, Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que des entraînements de sauvetage, de pilotage et de natation ACSA, (Pilotes et Sauveteurs / Nageurs / ACSA) seront effectués par la Protection Civile de Paris, depuis sa base de secours nautique, située face à la brigade fluviale, entre les ponts de Tolbiac et de Bercy. Ces exercices seront encadrés par des zodiacs de la protection civile. La zone de l'exercice sera dûment signalée. En conséquence, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à ralentir, à observer une extrême vigilance dans la zone d'exercice et à se conformer à la signalisation temporaire mise en place. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

06/04/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT